AC FORMATION & CONSEIL
ORGANISME DE FORMATION

Les clés pour réussir son projet associatif

Fiche pédagogique 2026 · Parcours complet · 56 h

8 modules de 7 heures · inter ou intra · présentiel ou à distance
Réf. ACF-P-2026 · version 2026
AC Formation & Conseil · organisme de formation certifié Qualiopi

QUALITIA
Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

AC Formation & Conseil · Abdelilah Chouari, EI · 240 route de la Salvetat, 31470 Fontenilles · SIRET 514 553 254 00038 · NDA 76311040931 (Occitanie)

FICHE PÉDAGOGIQUE 2026 · RÉF. ACF-P-2026

Les clés pour réussir son projet associatif

Parcours complet · 8 modules

8 modules pour maîtriser le fonctionnement, le financement et le développement d'une association.

Public visé	Toute personne évoluant dans une structure associative ou gravitant autour du monde associatif : dirigeants et bénévoles d'association, porteurs de projet, artistes, intermittents du spectacle, sportifs, salariés du secteur associatif, culturel et sportif.
Prérequis	Aucun prérequis. Un questionnaire d'analyse du besoin avant l'inscription, puis un questionnaire d'auto-évaluation en début de formation, permettent d'adapter le contenu à votre niveau et à votre projet.
Durée	56 heures · 8 jours de 7 h
Horaires	9 h 30 – 18 h, pauses comprises
Modalités	Présentiel, en continu ou en discontinu, ou à distance en classe virtuelle (Zoom)
Type	Inter ou intra entreprise
Lieu	Toulouse et sa région, sur votre lieu de travail ou à distance. Le lieu exact figure sur la convocation.
Effectif	10 personnes maximum
Délai d'accès	Inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Réponse à toute demande sous 48 heures ouvrées.
Dates	À convenir avec le stagiaire ou la structure
Tarif	2 240 € · Net de taxes · TVA non applicable, art. 293 B du CGI. Supports pédagogiques inclus. Frais de déplacement, d'hébergement et de repas à la charge du stagiaire.

Le parcours

Un parcours complet de huit journées pour piloter une association loi 1901 : cadre juridique, financements, comptabilité, agréments, projet associatif, relations avec les collectivités, événementiel et communication digitale.

Chaque module peut aussi être suivi séparément.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du parcours, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le fonctionnement juridique et l'organisation d'une association loi 1901
- Diversifier ses financements : mécénat, sponsoring, collectivités territoriales
- Connaître ses obligations comptables et les agréments utiles
- Rédiger son projet associatif et planifier ses actions
- Organiser un événement et communiquer sur les réseaux sociaux

Les 8 modules

Mod. 1	**Le fonctionnement associatif** Comprendre les règles juridiques d'une association loi 1901 pour la faire vivre et durer.	7 h
Mod. 2	**Les sources de financement** Mécénat ou sponsoring : comprendre les règles, le régime fiscal et en faire un argument de partenariat.	7 h
Mod. 3	**Les obligations comptables** Tenir une comptabilité associative claire et rassurer banques, collectivités et adhérents.	7 h
Mod. 4	**Les agréments** Identifier les agréments utiles à votre association et monter les demandes.	7 h
Mod. 5	**Mettre en œuvre le projet associatif** Rédiger un projet associatif partagé et le transformer en plan d'action.	7 h
Mod. 6	**Les collectivités territoriales** Comprendre le rôle des collectivités et savoir les solliciter sereinement.	7 h
Mod. 7	**Réussir son événement** Objectifs, organisation, communication : les méthodes du management de projet appliquées à votre événement.	7 h
Mod. 8	**Le webmarketing** Développer stratégiquement votre présence sur les réseaux sociaux.	7 h
	Total	**56 h**

Programme module par module

Module 1 · Le fonctionnement associatif (7 h)

Objectifs : Appréhender les aspects juridiques d'une association loi 1901 · Comprendre l'organisation d'une association loi 1901 · Maîtriser le fonctionnement d'une association loi 1901

1	Le fonctionnement associatif et son vocabulaire technique
2	Les statuts : contenu et points de vigilance
3	Atelier : rédaction des statuts de votre propre projet, corrigée en direct
4	Quiz vrai / faux et questions-réponses

5	QCM de fin de module et débriefing

Module 2 · Les sources de financement (7 h)

Objectifs : Comprendre la différence entre le mécénat et le sponsoring · Définir précisément le régime fiscal pour l'entreprise et pour l'association · Définir et comprendre les dépenses déductibles

1	Mécénat et sponsoring : différences et vocabulaire technique
2	Les différents types de sponsoring et de mécénat
3	Analyse de vidéos, de plaquettes de sponsoring et de reçus de dons
4	Exercice : préparer sa démarche auprès de partenaires, corrigé en direct
5	QCM de fin de module et débriefing

Module 3 · Les obligations comptables (7 h)

Objectifs : Définir la tenue d'une comptabilité associative · Comprendre le rôle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes · Définir les obligations comptables d'une association loi 1901

1	La tenue d'une comptabilité associative et ses cas particuliers
2	Analyse de documents comptables et de budgets
3	Expertise comptable et commissariat aux comptes : différences et mises en situation
4	Exercice : construire un budget puis l'analyser
5	QCM de fin de module et débriefing

Module 4 · Les agréments (7 h)

Objectifs : Définir précisément les différents types d'agréments · Connaître les conditions, procédures et avantages des agréments · Savoir faire les demandes d'obtention d'agréments

1	Les différents types d'agréments
2	Les conditions et obligations pour obtenir un agrément
3	Les avantages des agréments
4	Les procédures pour obtenir un agrément
5	Les obligations d'une association agréée

Module 5 · Mettre en œuvre le projet associatif (7 h)

Objectifs : Apprendre à rédiger son projet associatif · Décrire de manière concise le projet autour duquel tout le monde se rassemblera · Élaborer un calendrier d'actions répondant aux objectifs visés

1	Identifier les missions fondamentales de l'association

2	Définir les priorités thématiques
3	Décrire le contenu du projet
4	Stratégies et objectifs
5	Élaborer le calendrier d'actions
6	Transformer le projet associatif en plan d'action

Module 6 · Les collectivités territoriales (7 h)

Objectifs : Définir précisément le rôle des collectivités territoriales · Savoir solliciter les collectivités territoriales · Connaître l'organigramme des différentes collectivités territoriales

1	Les étapes clés pour aborder une collectivité
2	Décryptage de cartes interactives : commune, département, région
3	Appels à projets et demandes de subvention selon les collectivités
4	Mises en situation et remplissage de dossiers de subvention, corrigés en direct
5	QCM de fin de module et débriefing

Module 7 · Réussir son événement (7 h)

Objectifs : Définir les objectifs et la cible de son événement · Prévoir l'organisation avant, pendant et après son événement · Savoir communiquer autour de son événement

1	Les étapes clés d'un événement et le vocabulaire technique
2	Analyse de vidéos d'événements
3	Communiquer sur internet et les réseaux sociaux
4	Exercice : préparer votre propre projet d'événement, corrigé en direct
5	QCM de fin de module et débriefing

Module 8 · Le webmarketing (7 h)

Objectifs : Découvrir les composantes du webmarketing · Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux · Définir une stratégie digitale efficace

1	Les composantes du webmarketing et son vocabulaire
2	Les principaux réseaux sociaux
3	Exercice : analyse de comptes Facebook et Instagram, corrigée en direct
4	QCM de fin de module et débriefing

Méthodes et moyens mobilisés

- Apports théoriques illustrés d'exemples concrets issus du terrain
- Études de cas, analyse de documents et de vidéos
- Exercices appliqués à votre propre projet, corrigés en direct
- Documentation pédagogique remise à chaque stagiaire
- Salle de formation équipée : vidéoprojecteur, paper-board
- Supports audio, vidéo, documents et diaporamas
- Classe virtuelle sur Zoom pour les sessions à distance

Le contenu est adapté aux besoins des stagiaires, dans le respect des objectifs visés.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation formative continue pendant la session
- Évaluation en fin de module : QCM ou questions-réponses
- Feuilles de présence signées par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Attestation de fin de formation individuelle
- Bilan de fin de formation adressé au client sur demande

Personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap **avant l'inscription** : ensemble, nous étudions les adaptations possibles (rythme, durée, supports, lieu accessible, accompagnement), en toute confidentialité.

Référent handicap : Abdel Chouari · abdelilah.chouari@gmail.com · 06 17 90 07 94

Si besoin, nous mobilisons les partenaires spécialisés : Agefiph, Cap emploi, MDPH de la Haute-Garonne, Ressource Handicap Formation (RHF) Occitanie.

Financer la formation

- Intermittents du spectacle et artistes-auteurs : Afdas, selon vos droits
- Travailleurs indépendants : fonds d'assurance formation (FIFPL, AGEFICE…), selon votre activité
- Salariés et bénévoles d'association : OPCO de votre structure
- Demandeurs d'emploi : France Travail (aide individuelle à la formation)
- Entreprises et collectivités : plan de développement des compétences
- Financement personnel : paiement possible en plusieurs fois, sur demande

Nous vous aidons à monter votre dossier de prise en charge.

S'inscrire

Inscription	Sur abdelchouari.com (formulaire de contact et devis) ou par e-mail, au plus tard 15 jours avant le début. Un échange préalable permet d'analyser votre besoin.
Contractualisation	Convention de formation (structure qui finance) ou contrat de formation (personne qui finance elle-même, avec un délai de rétractation de 10 jours).
Responsable pédagogique et formateur	Abdel Chouari : plus de 20 ans d'expérience dans la direction de structures, l'événementiel international et le conseil ; DESJEPS (diplôme d'État, niveau 6), mention direction de structure et de projet.
Contact	abdelilah.chouari@gmail.com · 06 17 90 07 94 · abdelchouari.com

Nos indicateurs de résultats

69 stagiaires formés de 2021 à 2025 · 100 % de satisfaction. Source : bilans pédagogiques et financiers 2021 à 2025 et questionnaires de fin de formation. Mis à jour le 02/11/2026.

AC Formation & Conseil est certifié Qualiopi depuis le 05/01/2022 (certificat en cours n° 25FOR00019.1, QUALITIA Certification). La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Nature de l'action : action de formation au sens des articles L.6313-1 et L.6313-2 du Code du travail, ayant pour objet l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances. Formation non certifiante : elle ne prépare pas à une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Programme et conditions de vente consultables sur abdelchouari.com. Fiche pédagogique 2026, version 2026.